

JOURNAL

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

FRANCS DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

RÉDACTION & ADMINISTRATION 47, RUE NEUVE, 47 Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

ROUBAIX, LE 8 JUILLET 1886

LE PETITIONNEMENT Contre la loi scolaire

Dans la séance de samedi dernier, à la Chambre des députés, M. Goblet a lui-même pris soin de mettre en relief l'importance et la nécessité du pétitionnement.

à l'unanimité de ne pas rentrer dans les usines sans tarifs. L'Assemblée a décidé que les tarifs des p trons étaient inacceptables.

L'accident de Decazeville Decazeville, 7 juillet. — Les ouvriers Deslot et Casenier, blessés à la suite de l'éboulement qui s'est produit hier à Firmy, viennent de succomber.

Les pensions de retraite des douaniers Paris, 7 juillet. — M. Peytral a déclaré à la commission du budget que le gouvernement était favorable au projet tendant à assimiler les douaniers aux généraux au point de vue des pensions de retraite.

La population actuelle du département de la Seine Paris, 7 juillet. — Les opérations du recensement pour la banlieue de Paris sont terminées. Il y a une augmentation de 55,000 habitants.

Inauguration de la statue de Lamartine

Aujourd'hui, à deux heures, a eu lieu l'inauguration de la statue de Lamartine. Les invités se sont réunis à la mairie du 10^e arrondissement.

Les députés du Nord

Dans la séance de mardi, à la Chambre, nos honorables députés MM. des Rotours et Le Gavrian ont pris la parole.

NOUVELLES DU JOUR

Le cardinal Guibert à l'agonie Paris, 7 juillet. — Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, est dans un état désespéré.

proximo de mille parés, il n'y a que 10 fr. payés pour la valeur de la pierre elle-même, et que 500 fr. sur 400 fr. passent en main-d'œuvre et en transports.

En maintenant votre vote du 20 mars, en ne retirant pas les 300 bulletins blancs que vous avez donnés à notre disposition additionnelle, vous rendrez service à la fois aux ouvriers de Paris destinés à exécuter ces travaux, et aux ouvriers de nos départements.

Quant à l'énergie intervention de M. des Rotours, elle a eu pour résultat d'empêcher l'escamotage d'un assez gros crédit destiné à donner des hôtels à nos consuls.

M. le baron des Rotours. — Je demande la parole M. le président. — Vous avez la parole.

M. le baron des Rotours. — Je tiens à protester contre un fait sans précédent dont nous sommes en ce moment les témoins attristés (Oh ! oh ! à gauche, tout à droite).

M. le baron des Rotours. — J'ai le droit d'appeler l'attention de la Chambre et du pays sur un système qui rend absolument inefficace tout contrôle parlementaire.

M. le baron des Rotours. — Vous dites qu'il ne s'agit pas de voter des fonds, mais on fait emploi de fonds qui appartiennent à la France et nous avons le droit de savoir si l'emploi que l'on en propose est justifié.

M. le baron des Rotours. — Et en ce qui me concerne, je ne cesserais pas de protester toutes les fois qu'on voudrait introduire des procédés parlementaires qui rendent le contrôle de la Chambre impossible.

LE COUP D'ÉTAT DU GÉNÉRAL BOULANGER

Le Figaro publie les documents qui suivent : la plaisanterie est vive, mais elle est réussie.

matique de plus dans nos annales, s'il y a des troubles. Hier, à quatre heures du soir, après de graves incidents qui ont marqué la séance de la Chambre, et dont nous parlons plus bas, la proclamation suivante a été affichée sur tous les murs de la capitale.

Je tiens de vous rendre l'exercice de votre souveraineté ! Je vous ai débarrassés d'un parlementarisme qui vous opprime et qui vous trompe, qui n'a de républicain que l'étiquette et qui vous abuse devant l'étranger, puis, à ruine des humbles, a débauché jusqu'à la nation même l'idée de patrie.

« Dans tous les moments critiques de notre histoire, le pays inquiet et troublé, a réclamé l'assistance d'un homme assez hardi pour imposer aux factions, assez fort pour les contenir, assez pénétré de la grandeur de sa mission pour se mettre au-dessus de tous scrupules de légalité et pour travailler sans relâche au relèvement de la patrie commune.

La séance a été ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. L'ordre du jour appelait la suite de la discussion de la loi sur les céréales.

M. le baron des Rotours. — Je tiens à protester contre un fait sans précédent dont nous sommes en ce moment les témoins attristés (Oh ! oh ! à gauche, tout à droite).

M. le baron des Rotours. — J'ai le droit d'appeler l'attention de la Chambre et du pays sur un système qui rend absolument inefficace tout contrôle parlementaire.

M. le baron des Rotours. — Vous dites qu'il ne s'agit pas de voter des fonds, mais on fait emploi de fonds qui appartiennent à la France et nous avons le droit de savoir si l'emploi que l'on en propose est justifié.

M. le baron des Rotours. — Et en ce qui me concerne, je ne cesserais pas de protester toutes les fois qu'on voudrait introduire des procédés parlementaires qui rendent le contrôle de la Chambre impossible.

ous approuver visiblement la conduite du général Boulanger, les autres la critiquent sévèrement. Le plus grand nombre se réserve.

Comme en 1818, comme en 1870, le Sénat a été oublié. A cinq heures, une heure après le coup d'Etat, M. Bérenger était encore tribun et il commençait avec succès l'article 5 de la loi relative au travail des enfants dans les manufactures.

Pendant ce temps, un détachement de chasseurs à pied entré dans l'hôtel de la place Beauvau. L'officier qui commandait ce peloton fit ranger ses hommes dans la cour, et s'adressant au concierge, demanda à parler au ministre.

La séance a été ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Floquet. L'ordre du jour appelait la suite de la discussion de la loi sur les céréales.

M. le baron des Rotours. — Je tiens à protester contre un fait sans précédent dont nous sommes en ce moment les témoins attristés (Oh ! oh ! à gauche, tout à droite).

M. le baron des Rotours. — J'ai le droit d'appeler l'attention de la Chambre et du pays sur un système qui rend absolument inefficace tout contrôle parlementaire.

M. le baron des Rotours. — Vous dites qu'il ne s'agit pas de voter des fonds, mais on fait emploi de fonds qui appartiennent à la France et nous avons le droit de savoir si l'emploi que l'on en propose est justifié.

M. le baron des Rotours. — Et en ce qui me concerne, je ne cesserais pas de protester toutes les fois qu'on voudrait introduire des procédés parlementaires qui rendent le contrôle de la Chambre impossible.

LA RESISTANCE

Elle a été nulle ou presque nulle. C'est à peine si on nous signale une tentative de barricades au Pont des Arts, dirigée par M. Camélin, qui a essayé d'entraîner quelques ouvriers sortant de la Monnaie.

circoscription avec des idées de conciliation, une foule furieuse l'a entraîné, malgré ses protestations, dans un terrain vague situé rue de Rosiers. On allait le fusiller, quand il a été sauvé par deux généraux précédant leurs troupes maîtresses de l'émeute.

MORT DE M. MADIER DE MONTJAU Le seul incident vraiment regrettable de la journée a eu lieu dans le centre de Paris. Voici le récit que nous en transmet un de nos reporters.

Après avoir quitté la Chambre, le général Boulanger est resté quelque temps en permanence au ministère de la guerre. Nos renseignements nous le représentent comme n'ayant pas manifesté la moindre émotion pendant que, de minute en minute, ses aides-de-camp et ses officiers d'ordonnance lui apportaient les bulletins de la journée.

Le ministre de la guerre a reçu les félicitations de plusieurs officiers présents, et de tout l'ancien personnel du Splendide-Hôtel. Il a été plein de douceur et d'entrain. A neuf heures, on lui a offert un punch. A dix heures, il couchait à l'Élysée.

LA FUITE DE M. GRÉVY M. Grévy, en effet, a quitté sa demeure. Prévenu à trois heures des événements qui se passaient, il a pris un train spécial pour Dieppe, où il est arrivé vers sept heures.

Voici maintenant le texte par lequel le général Boulanger s'est constitué dictateur. Ce document sera affiché ce matin dans toutes les communes de France.

CONSTITUTION I La France reconnaît le général Boulanger comme dictateur. Elle lui donne ses pleins pouvoirs pendant une année pour réorganiser le pays.

NOUVELLES DE MINUIT Demain paraîtra à l'Officiel le nouveau ministère. M. de Freycinet, dont on vient de remarquer la signature au bas de l'acte ci-dessus, demeure président du conseil.

LA BOURSE A la petite Bourse du soir, la Rente 3 0/0 est montée de 3 fr. 15 centimes. On ne trouvait pas de vendeurs. Le 4 1/2 est à 117 francs.

LA RESISTANCE Elle a été nulle ou presque nulle. C'est à peine si on nous signale une tentative de barricades au Pont des Arts, dirigée par M. Camélin, qui a essayé d'entraîner quelques ouvriers sortant de la Monnaie.

LA FUITE DE M. GRÉVY M. Grévy, en effet, a quitté sa demeure. Prévenu à trois heures des événements qui se passaient, il a pris un train spécial pour Dieppe, où il est arrivé vers sept heures.

LA BOURSE A la petite Bourse du soir, la Rente 3 0/0 est montée de 3 fr. 15 centimes. On ne trouvait pas de vendeurs. Le 4 1/2 est à 117 francs.

LA RESISTANCE Elle a été nulle ou presque nulle. C'est à peine si on nous signale une tentative de barricades au Pont des Arts, dirigée par M. Camélin, qui a essayé d'entraîner quelques ouvriers sortant de la Monnaie.

LA FUITE DE M. GRÉVY M. Grévy, en effet, a quitté sa demeure. Prévenu à trois heures des événements qui se passaient, il a pris un train spécial pour Dieppe, où il est arrivé vers sept heures.

LA BOURSE A la petite Bourse du soir, la Rente 3 0/0 est montée de 3 fr. 15 centimes. On ne trouvait pas de vendeurs. Le 4 1/2 est à 117 francs.